

Réservez votre logement avec Studapart !

Vous cherchez à vous loger ? Utilisez notre plateforme de logement en ligne.

En partenariat avec Studapart, accédez à des centaines d'offres exclusives pour des durées de 1 à 24 mois proche de votre campus mais aussi dans toute la France lors de votre recherche de stage : studios, colocations, chambres chez l'habitant... et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre location !

housing.ut-capitole.fr

Du dossier de location à la réservation du logement, toutes les démarches s'effectuent en ligne. Le dossier de location est simplifié et en format 100% digital. Vous pourrez également bénéficier de services après votre réservation, comme l'assurance habitation.

 Logements proposés en exclusivité aux étudiants de l'Université Toulouse Capitole

 Annonces vérifiées et paiement sécurisé

 Dossier de location simplifié & démarches 100% en ligne

 Nouveauté : Bénéficiez jusqu'à 300€ d'aides par mois sans efforts grâce à l'Assistance alloc' by Studapart

Pour démarrer, cliquez sur l'[espace locataire](#) et créez un compte sur notre plateforme !

Vous n'avez pas de garant résidant en France ?

Grâce à la garantie Studapart, Studapart se porte garant pour vous sur toute la durée de votre location. 😊 Pour y être éligible, il vous suffira simplement de déposer votre pièce d'identité et votre justificatif d'admission sur la plateforme.

Une équipe multilingue vous attend à booking@studapart.com

Vous êtes propriétaire d'un logement ?

Pour louer votre logement à des étudiants de l'Université Toulouse Capitole, déposez votre annonce sur notre plateforme dédiée, en partenariat avec Studapart.

Cliquez sur notre [espace propriétaire](#), déposez votre annonce et échangez avec nos étudiants !

Aujourd'hui, + de 60 000 propriétaires font confiance à Studapart.

- **Sécurité** : Vous bénéficiez gratuitement d'une assurance pour protéger votre logement et vos loyers.
- **Expertise** : L'équipe d'experts de Studapart vous facilite la gestion administrative et vous épaulé sur les questions d'ordre légal.
- **Rentabilité** : En cas de départ, Studapart vous aide à trouver le prochain locataire. Ne perdez plus un mois de loyer !

Une équipe dédiée vous attend, n'hésitez pas à nous contacter proprietaire@studapart.com